

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le lundi 12^e avril 2021, à dix-neuf heures trente minutes (19 h 30) par vidéoconférence, sous la présidence du maire M. Marc-André Gosselin.

Sont présents :

Mme Gaétane Trudel
M. Jérôme Dionne
M. Éric De Courval
M. François Therrien

et Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Était absent : M. Benoit Lussier

2021-04-030

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyé par M. Jérôme Dionne d'adopter l'ordre du jour qui demeure ouvert. *Adopté.*

2021-04-031

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021

Il est proposé par M. Éric de Courval, appuyé par Mme Gaétane Trudel d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021. *Adopté.*

- M. le maire informe les membres du conseil de l'avancement du projet des eaux usées. Tous les membres du conseil auront une réunion la semaine prochaine avec l'ingénieur en charge du projet pour en discuter.

2021-04-032

Signature de l'entente avec Sogetel pour l'enfouissement de la fibre dans le Rang 3

CONSIDÉRANT qu'une entente doit être signée entre la municipalité d'Aston-Jonction et Sogetel ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Jérôme Dionne et appuyé par M. François Therrien de nommer M. Marc-André Gosselin, maire et Mme Martine Lebeau, directrice générale pour signer l'entente pour et au nom de la Municipalité. *Adopté*

Ratification des comptes payés en mars 2021

Espace client	Hydro-Québec	Luminaires février	334.07 \$
Espace client	Hydro-Québec	Garage du 16-12-2020 au 16-02-2021	246.50 \$
Espace client	Hydro-Québec	Bureau du 16-12-2020 au 16-02-2021	558.14 \$
Espace client	Hydro-Québec	Chalet du 16-12-2020 au 16-02-2021	335,65 \$
Espace client	Hydro-Québec	Luminaires mars	369,86 \$
AD	Visa	Namecheap	38,48 \$
6479	Rabais campus	Commande de la bibliothèque	29,38 \$
6481	Cindy Tessier	Remplacement d'un chèque expiré	153,90 \$

COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2021

6480	Buropro	Papeterie	68,93 \$
6482	Canadien National	Entretien passage à niveau	326,50 \$
6483	Fondation de la faune	Fonds des municipalités pour la biodiversité	237,00 \$
6484	Fonds d'information sur le territoire	Mutation	5,00 \$
6485	FQM	Honoraires Rang 10 (2 303,63 \$) Honoraires eaux usées (1723,25 \$) Honoraires Vigneault (1 195,75 \$)	5 222,63 \$

6486	FQM Assurance	Modification de police	356,43 \$
6487	Gaétane Trudel	Achats premiers rpondants	113,57 \$
6488	Georges Boudreault	Voirie	519,69 \$
6489	Grenco	Location photocopieur du 12-04 au 12-05-2021	115,26 \$
6490	Infotech	Implantation de version et consultation	137,97 \$
6491	Lemteck	Réparation de luminaires 17, 6, 10, 15, 3, 12	1 224,22 \$
6492	Martine Lebeau	Salaire du 21-02 au 10-04-2021	3 722,79 \$
6493	Mégaburo	Compteur noir (28,37 \$) Compteur couleur (68,99 \$)	97,36 \$
6494	R.P.M. Excavation	5 ^e versement déneigement	5 823,72 \$
6495	RIGIDBNY	5 bacs (485,62 \$) Collecte avril (2 756,25 \$) Quote-part (332,25 \$)	3 574,12 \$
6496	RISI de Bulstrode	Quote-part 2/4	14 354,87 \$
6497	Municipalité Ste-Eulalie	Balayage de rues 2020	632,36 \$
6498	Marc-André Gosselin	Vers 1 salaire du maire	5 940,86 \$
6499	Gaétane Trudel	Vers 1 salaire conseillère	1 243,83 \$
6500	Benoit Lussier	Vers 1 salaire conseiller	1 243,83 \$
6501	Jérôme Dionne	Vers 1 salaire conseiller	1 243,83 \$
6502	Éric de Courval	Vers 1 salaire conseiller	1 243,83 \$
6503	François Therrien	Vers 1 salaire conseiller	1 243,83 \$
6504	Vincent Labarre	Déneigement de trottoirs	54,00 \$
6505	Municipalité d'Aston-Jonction	Timbres	54,06 \$

2021-04-033

Autorisation de dépense pour les comptes payés en mars et pour le paiement des comptes du mois d'avril 2021

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par Mme Gaétane Trudel, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction ratifie les comptes payés en mars 2021 et autorise le paiement des comptes du mois d'avril 2021, tels que présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière. *Adopté.*

INFORMATIONS & COMITES

- Pour les Loisirs la directrice générale tentera de savoir si la subvention pour le camp de jour a été acceptée.
- Pour ce qui est le RIGIDBNY la réunion a été reportée au 20 avril. L'écocentre de Saint-Léonard-d'Aston est maintenant ouvert. Les conteneurs de résidus verts et de matériaux de construction seront à Sainte-Eulalie seulement. Il n'y en aura pas au garage municipal comme les autres années.
- Au CDÉ, la demande de subvention pour le dépanneur a été acceptée. Il y aura bientôt des paniers de produits locaux de disponibles.

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question parmi les citoyens.

VOIRIE & INSPECTION MUNICIPALES

2021-04-034

Balayage de rues

CONSIDÉRANT que le conseil désire faire effectuer le balayage de rues ;
EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Éric De Courval et appuyé par M. François Therrien de se joindre à la municipalité de Sainte-Eulalie pour la demande de soumission comme l'an dernier. *Adopté*

- Le conseil tiendra une réunion la semaine prochaine pour discuter les travaux à faire avec les subventions PAVL-CE (député) et PAVL-ES (50 000 \$ annoncé en 2019)

2021-04-035

Nomination à titre d'inspecteur- adjoint relativement au règlement de zonage 155-2016 et administratif 158-2016

CONSIDÉRANT l'adoption d'un plan de transition écologique à l'échelle de la MRC Nicolet-Yamaska ;

CONSIDÉRANT l'action d'engager des agents cours d'eau pour la période estivale afin de réaliser des visites chez les propriétaires riverains pour les informer de la réglementation et vérifier le respect de la bande riveraine ;

CONSIDÉRANT que le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a offert ses services pour la réalisation de ce mandat à 20 000\$ par année à l'échelle de la MRC Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT que la MRC Nicolet-Yamaska a retenu les services du CRECQ pour la réalisation de ce mandat;

CONSIDÉRANT la concordance des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC et l'intégration des exigences concernant la protection des rives, du littoral et des zones inondables ;

CONSIDÉRANT que l'application de ces règlements d'urbanisme est notamment confiée à un fonctionnaire désigné ou un fonctionnaire désigné adjoint ;

En conséquence

Il est proposé par Mme Gaétane Trudel

Et appuyé par M. Jérôme Dionne

Et unanimement résolu par ce conseil de désigner mesdames Isabelle Girard, Patricia Gagnon, Anaïs Messier et Laurie Boulerice comme fonctionnaires (inspecteurs) adjoints pour l'application des règlements no. 155-2016 et 158-2016. Leurs pouvoirs et fonctions seront restreints et réservés aux actes suivants :

- visiter, examiner et inspecter toute propriété pour constater si les dispositions de la réglementation d'urbanisme sont observées ;
- émettre et signer des avis d'infraction (avis de courtoisie) au propriétaire foncier pour le non-respect d'une *bande riveraine* le long des cours d'eau ;
- émettre et signer des constats d'infraction au propriétaire foncier qui a été visité et informé pour le non-respect d'une bande riveraine le long des cours d'eau à l'été 2020 et qui est, pour une seconde année, toujours non conforme.

Adopté

AFFAIRES NOUVELLES

- 2021-04-036 Signataire de l'entente relative à la création d'un fonds dédié pour la biodiversité
- CONSIDÉRANT que les membres du conseil avaient déjà accepté de participer au fonds dédié pour la biodiversité dans la résolution 2020-10-113 ;
- CONSIDÉRANT que la directrice générale avait été mandatée par Marc-André Gosselin, maire pour signer l'entente ;
- CONSIDÉRANT que ce mandat n'a pas été donné officiellement par résolution et que Mme Martine Lebeau a signé l'entente le 13 mars 2021;
- EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Jérôme Dionne et appuyé par M. Éric De Courval d'officialiser par cette résolution la signature de l'entente par la directrice générale. *Adopté*
- 2021-04-037 Formation par l'ADMQ pour les élections municipale 2021
- CONSIDÉRANT qu'une formation est offerte par l'ADMQ pour les élections municipales 2021 ;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par Mme Gaétane Trudel de permettre à la directrice générale de s'inscrire à cette formation au coût de 225 \$ plus taxes. *Adopté*
- 2021-04-038 Formation sur Sygem d'Infotech
- CONSIDÉRANT qu'une formation de mise à jour des connaissances et apprentissage des nouveautés du logiciel Sygem est offerte par Infotech ;
- EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Jérôme Dionne appuyé par Mme Gaétane Trudel, de permettre l'inscription de la directrice générale à cette formation en ligne au coût de 245 \$ plus taxes. *Adopté*
- La directrice générale dépose les états financiers de la RIGIDBNY au conseil
- 2021-04-039 Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien des routes locales
- ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 65 763 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020;
- ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;
- POUR CES MOTIFS, sur proposition de M. François Therrien appuyé par M. Jérôme Dionne il est unanimement résolu et adopté que la municipalité d'Aston-Jonction informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales. *Adopté.*
- 2021-04-040 Entente avec la ville de Victoriaville et la MRC d'Arthabaska pour les sauvetages en milieux isolés
- CONSIDÉRANT que nous possédons une entente pour les sauvetages en milieux isolés avec la municipalité de Sainte-Perpétue et la MRC Nicolet-Yamaska ;
- CONSIDÉRANT la possibilité que le service ne puisse pas être rendu ou que la distance soit trop grande ;
- CONSIDÉRANT la proximité de la municipalité d'Aston-Jonction avec la ville de Victoriaville ;
- CONSIDÉRANT que la MRC d'Arthabaska a confié au Service de sécurité incendie de la ville de Victoriaville une unité d'urgence quatre saisons

comprenant un véhicule utilitaire de type « quad » muni d'un traîneau ainsi qu'une remorque de transport, pour assumer le service de sauvetage hors route 24 heures sur 24, tel que mentionné à la résolution CA-2019-01-11074 adopté par le comité administratif le 16 janvier 2019 ;

CONSIDÉRANT tel que stipulé à l'article 2.2 de l'entente de fourniture de services d'urgence hors route, il est prévu que les municipalités qui désirent être desservies doivent présenter leurs demandes à la MRC d'Arthabaska et à la ville de Victoriaville ;

CONSIDÉRANT que les tarifs envoyés par la MRC d'Arthabaska pour une intervention sur notre territoire sont les suivants :

- Un montant de sept cent cinquante dollars (750 \$) par sortie (minimum de trois (3) heures)
- Un montant de cent (100 \$) de l'heure supplémentaire pour une intervention qui dépasserait les trois heures

CONSIDÉRANT qu'une demande doit être transmise à la MRC d'Arthabaska et à la ville de Victoriaville, par chacune des municipalités pour être incluse au territoire desservi ;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Aston-Jonction demande d'être incluse au territoire desservi et inscrit à l'article 2.1 de la présente entente de services ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Jérôme Dionne et appuyé par Mme Gaétane Trudel que la municipalité d'Aston-Jonction présente une demande à la MRC d'Arthabaska et à la ville de Victoriaville pour être inclus au territoire desservi en vertu de l'article 2.1 de l'entente de services d'urgence hors route. *Adopté*

2021-04-041

Activité de distribution d'arbres

CONSIDÉRANT l'offre de l'Association forestière du Sud du Québec offre la possibilité de recevoir gratuitement des arbres ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil désirent en faire profiter les citoyens de la municipalité d'Aston-Jonction

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Jérôme Dionne et appuyé par M. Éric De Courval de faire la demande d'arbres pour une distribution au près des citoyens. M. Éric De Courval ayant généreusement offert de s'occuper de l'activité, c'est lui qui s'en occupera. *Adopté*

2021-04-042

Proclamation municipale de la semaine de la santé mentale

CONSIDÉRANT que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT que l'Association canadienne pour la santé mentale- Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous ;

CONSIDÉRANT que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie ;

CONSIDÉRANT que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

CONSIDÉRANT que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyé par M. Jérôme Dionne que la municipalité de d'Aston-Jonction proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens. *Adopté*

2021-04-043

Accès au public à la bibliothèque d'Aston-Jonction

CONSIDÉRANT que les bibliothèques de notre région peuvent ouvrir au public en respectant les règles sanitaires en place ;

CONSIDÉRANT qu'aucun élève n'est présent à l'école le samedi ;

CONSIDÉRANT que la coordonnatrice, Mme Cindy Tessier s'assurera que toutes les consignes sanitaires seront respectées ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Éric De Courval et appuyé par M. Jérôme Dionne de demander au Centre de services scolaire La riveraine de bien vouloir permettre l'accès à la bibliothèque les samedis à la population. *Adopté*

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, MARTINE LEBEAU, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par les résolutions numéro 2021-04-038, 2021-04-037 et 2021-04-033 inscrites au présent procès-verbal.

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière

2021-04-044

Clôture de la séance

M. Éric de Courval propose la levée de la séance vingt-et-une heures vingt-et-une minute (21 h 21).

Marc-André Gosselin
Maire

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière

